



Dampierre-les-Bois

Info Express

www.dampierrelesbois.fr

N° 301 - MAI 2026

Des chiffres et des événements

A noter

Vigilance démarchages abusifs

La brigade de gendarmerie d'Etupes attire l'attention des habitants sur la recrudescence de démarchages abusifs sur le secteur, ainsi que des vols et escroqueries qui y sont parfois associés.

Il est donc recommandé de faire preuve de vigilance et de signaler toute présence suspecte en appelant le 17.

Lors de la dernière séance de Conseil municipal, les élus se sont penchés sur la comptabilité communale. Cette session consacrée presque exclusivement aux chiffres a permis aux nouveaux élus de se rendre compte que les finances communales sont saines tout en sachant que nous devons garder une certaine prudence dans les investissements.

Après l'approbation du Compte Financier Unique, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le maintien des taux d'imposition locale qui n'ont pas évolué depuis une vingtaine d'années. Les tarifs communaux ont également été votés sans augmentation pour

l'année 2026 afin de ne pas pénaliser les familles et les usagers des services comme le périscolaire.

Je profite également de cet édito pour remercier les Dampierrois, petits et grands, qui se sont mobilisés début avril pour l'opération nettoyage afin de ramasser les déchets abandonnés par quelques indéclicats.

Je tiens aussi à assurer de tout notre soutien les membres de l'association culturelle «Dampierre Espoir et Vie» et de la communauté catholique suite au cambriolage de l'église.

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

La grande toilette du village



Le groupe des bénévoles s'est retrouvé au petit matin devant la Salle des Fêtes avant d'effectuer la toilette du village.

Une soixantaine de courageux citoyens ont participé au traditionnel nettoyage de printemps qui a eu lieu le 11 avril dernier. Elus, représentants d'associations locales, parents et enfants volontaires, tous les participants ont accompli un beau geste citoyen pour l'intérêt général.

Réparties par petits groupes, les différentes équipes constituées ont sillonné le village pour ramasser, çà et là, tous les déchets abandonnés par des personnes bien indéclicates. Présents eux aussi pour cette opération, les employés communaux ont ensuite évacué le produit de cette récolte dont on se passerait bien.

Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture **lundi, mercredi, jeudi et vendredi** de 9h à 12h et de 14h à 17h30, **mardi** de 14h à 17h30.

Regard sur le budget 2026

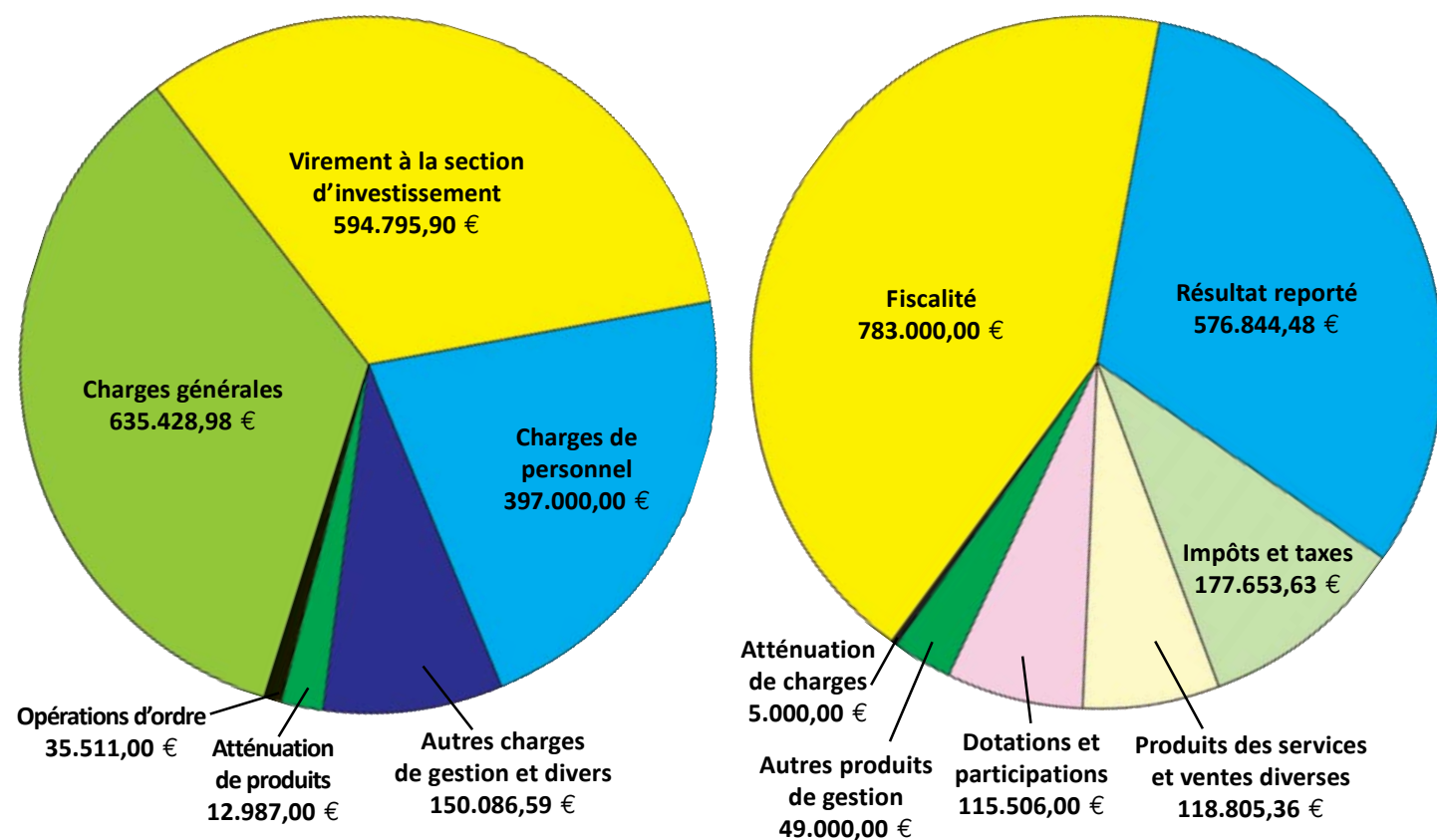
Voici les chiffres qu'il faut retenir du budget primitif 2026 voté il y a quelques jours par le Conseil municipal.

Lors de sa séance du 20 avril, le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2026 : la section de fonctionnement est équilibrée à **1.825.809,47 €** (dépenses et recettes) et la section d'investissement à **995.285,70 €** (dépenses et recettes). La bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, malgré une conjoncture difficile, permet à la commune de conserver de bonnes capacités d'investissement, grâce également à un taux d'endettement parfaitement supportable.

Concernant les taux d'imposition (inchangés depuis vingtaine d'années), les élus ont décidé de les maintenir à leur niveau précédent, soit **38,52 %** pour le foncier bâti communal et **29,95 %** pour le foncier non bâti. L'effort fiscal des contribuables sera lié à la revalorisation des bases d'imposition par l'État (+ 0,8 % cette année), mais aussi à l'augmentation des taux votés par d'autres collectivités.

Les détails de la section de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1.825.809,47 € **RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1.825.809,47 €**



Les principaux investissements de l'année

Concernant les investissements de l'année 2026, le Conseil municipal a inscrit la construction de nouveaux vestiaires au stade (415.745,70 €), la réfection de la rue du Stade, de la rue Bellevue et de la rue du Parcours (120.000 €), le relevage des tombes au cimetière (100.000 €). Le budget prévoit également la participation de la commune à la poursuite de la ZAC (70.000 €), la réfection des menuiseries de la mairie et du toit de la salle des fêtes (28.000 €), l'achat d'outillage (6.000 €), des aménagements en forêt (5.000 €), l'achat de mobilier pour la salle des fêtes (3.000 €). Notons encore que le montant du remboursement en capital des emprunts en cours s'élèvera à 170.000 € pour l'année.

Une brocante qui fera date



L'édition 2026 de la Brocante du Comité des Fêtes a été un bon cru, avec un flux ininterrompu du public pendant toute la journée. Si les quelque 130 exposants ont sans doute fait de bonnes affaires, les membres du Comité des Fêtes n'ont pas chômé au stand de buvette/restauration : ils ont utilisé huit fûts de bière mais servi également 200 repas, cuit 500 merguez, 450 chipolatas, 80 saucisses de Montbéliard et 170 kg de frites. Les conditions météo idéales de ce 1^{er} mai ont grandement contribué au succès de cette manifestation phare de la vie dampierroise.

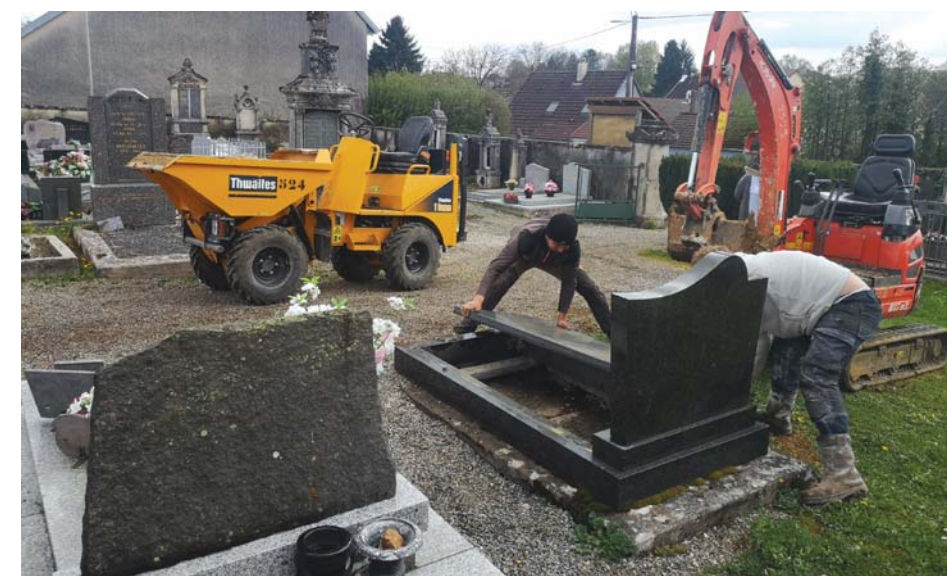
De nombreux visiteurs ont déambulé autour des stands pendant toute la journée.



Environ 130 exposants étaient présents sur la place de la Salle des Fêtes et ses alentours, il y en avait pour tous les goûts !

Travaux de relevage des tombes au cimetière

Depuis le début du mois d'avril, les travaux de relevage des tombes ont commencé dans l'enceinte du cimetière. C'est la suite de la procédure menée depuis deux ans par la commune afin de supprimer les concessions abandonnées. Les travaux sont bien évidemment réalisés dans le plus grand respect des défunts, leurs ossements étant placés dans des sachets à leur nom dans le cas où leur identité est connue. Les emplacements sont ensuite nivelés et pourront accueillir de nouvelles concessions. Cette opération atypique allie technicité et respect, un cimetière étant un lieu sensible, chargé d'émotion et de mémoire. Les travaux devaient durer entre cinq et six semaines.



Tous les monuments concernés sont démontés.

Exposition Graines d'Arts
jusqu'au 27 mai au Centre Socio-culturel (aux heures d'ouverture)

Exposition des membres de l'atelier et ateliers de dessin gratuits pendant la période de l'exposition.

Concert d'enfants

mardi 26 mai à 18h au Temple

Concert présenté par les élèves de CM1-CM2 de Nathalie Strubel de Fesches-le-Châtel et les élèves du collège d'Etupes, sous la direction d'Evelyne Bertoni. Entrée libre.

Bar éphémère

vendredi 29 et samedi 30 mai à partir de 17h au bar de la Poste

Le temps de deux soirées, le bar éphémère rouvre ses portes. Venez trinquer avec les élus et les organisateurs.

Concert Prélude et Tango

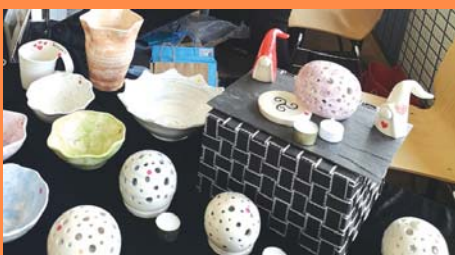
samedi 30 mai à 20h au Temple

Concert commun des groupes et Tango (musique de chambre et tango). Entrée libre, corbeille au profit de l'ARSLA qui lutte contre la maladie de Charcot.



Marché des Potiers

samedi 6 juin (de 12h à 18h) et dimanche 7 juin (de 10h à 18h) à la salle des fêtes



Exposition annuelle de la section locale avec la présence de quelques artistes régionaux. Entrée libre.

Carnet noir

La doyenne du village s'en est allée

La commune a eu récemment la tristesse de perdre sa doyenne en la personne de Mme Simone Benoît, décédée le 7 avril 2026 à l'âge de 101 ans.

Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à ses proches.

À la découverte du château du Bannot

Les élèves de la classe de Catherine Bérardi ont effectué une sortie très intéressante au château du Bannot de Seloncourt, qui abrite le centre de formation du FC Sochaux-Montbéliard. Cette sortie était organisée dans le cadre de la connaissance du patrimoine local et de l'étude des châteaux. Sur place, les enfants ont été guidés par M. Antoine, directeur de la sécurité du stade, ils ont découvert un lieu magnifique.



L'ancien château de la famille Peugeot est devenu le centre de formation du FCSM.

Les jardiniers en herbe



Les enfants vont attendre avec impatience leur récolte !

Dans la cour de l'école, les élèves d'Alicia Dupont et Théo Mangeat ont effectué des plantations dans des bacs prévus à cet effet.

Ils ont ainsi planté des fraisiers, des pommes de terre, des courgettes, des potirons et des poireaux, reprenant les graines récupérées lors de la récolte précédente.

Il n'y a plus qu'arroser régulièrement et attendre les fruits de la récolte.

En souvenir des déportés

À l'occasion de la Journée nationale du souvenir de la déportation, le dimanche 26 avril dernier, la municipalité a organisé un moment de recueillement au monuments aux Morts avec un dépôt de gerbe en présence des anciens combattants et des musiciens de la batterie-fanfare.



Moment de recueillement au monument aux Morts.

Nid de guêpes et de frelons

Les beaux jours sont de retour et vous aurez peut-être la malchance de découvrir un nid de guêpes ou de frelons asiatiques chez vous. Le cas échéant, vous pouvez faire appel à une entreprise spécialisée dans la destruction de ces nids :

«Sauve qui pique» à Taillecourt au 06.26.83.49.01 - e-mail : sauvequipique25@gmail.com

Entretien des haies

Il est rappelé aux Dampierrois que les haies en bordure de route doivent être régulièrement taillées afin de ne pas masquer la visibilité, ni empiéter sur les trottoirs.